

## **FINALES JEUNES PAR EQUIPES Echelon Régional PACA**

### **ARTICLE 1 : Introduction**

Les Finales Jeunes par Equipes PACA sont réservées aux licenciés traditionnels de la FFTT. Les classements pris en compte sont les derniers classements officiels diffusés par la FFTT. Les Règlements Fédéraux sont appliqués. La présentation de la licence est obligatoire. Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Dans toutes les catégories, les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches. Les joueurs ne jouant pas seront tenus d'arbitrer les parties fixées par le Juge-Arbitre.

### **ARTICLE 2 : Catégories d'âge**

Les Finales Jeunes par Equipes PACA sont organisées dans les catégories :

- poussins mixtes (1 tableau)
- benjamins, minimes, cadets, juniors garçons et filles (8 tableaux)

Aucune catégorie n'est qualifiable pour un échelon supérieur.

Chaque équipe sera composée de deux joueurs ou joueuses, un(e) joueur(se) supplémentaire peut être inscrit et participer uniquement au double. L'ordre des joueurs(ses) peut varier d'une rencontre à l'autre.

La mixité est autorisée dans toutes les catégories, mais une équipe composée uniquement de féminines devra obligatoirement jouer dans les tableaux féminins (les équipes mixtes évolueront dans les tableaux masculins).

Les équipes ne peuvent comporter qu'un seul muté et qu'un seul étranger hors CEE.

Le sur-classement et le double sur-classement sont autorisés.

### **ARTICLE 3 : Formule de Compétition Poussins Mixtes**

La formule comporte trois parties (AX, BY et double), le placement des joueurs est libre.

### **ARTICLE 4 : Formule de Compétition dans les autres Catégories**

La formule de la compétition sera sous forme « Coupe Corbillon » (AX, BY, Double, AY, BX).

### **ARTICLE 5 : Inscription**

L'équipe inscrite sur le bulletin d'inscription est définitive, cependant elle peut être différente du niveau départemental mais ne peut pas comporter un joueur ayant joué dans une autre équipe au niveau départemental.

Aucun joueur non inscrit ne pourra participer et aucun bulletin d'engagement incomplet ou hors délais ne sera accepté.

## **ARTICLE 6 : Echelons**

Les Finales Jeunes par Equipes PACA se déroulent en deux échelons :

- L'échelon départemental, sous forme d'Interclubs ou de Finales de Championnat Jeunes Par Equipes, au choix de la Commission Jeune Départementale (sous condition que la compétition se déroule par équipes de deux joueurs).
- L'échelon régional, avec les équipes qualifiées par les départements.

## **ARTICLE 7 : Qualification des équipes et déroulement de la Compétition**

8 équipes sont qualifiées pour les catégories PM, BF, MF, CG, CF, JG, JF : 1 pour le Var (83), 1 pour les Alpes-Maritimes (06), 1 pour les Bouches du Rhône (13), 1 pour le Vaucluse (84), 1 seule équipe qualifiée pour les deux départements Alpes de Haute Provence (04) et Hautes Alpes (05) qui devront se regrouper pour cette épreuve.

Les trois places restantes seront attribuées aux trois meilleures équipes classées 2<sup>ème</sup> à l'échelon départemental (elles seront départagées en fonction de la somme des points classements des deux joueurs les mieux classés de l'équipe).

Ces 8 équipes sont réparties dans un tableau KO avec classement intégral. Ces équipes seront placées en fonction de la somme des points classements des deux joueurs les mieux classés de chaque équipe, les 3 équipes classées 2<sup>ème</sup> seront placées dans le demi-tableau opposé de l'équipe classée 1<sup>ère</sup> de leur département.

12 équipes sont qualifiées pour les catégories BG et MG JF : 2 pour le Var (83), 2 pour les Alpes-Maritimes (06), 2 pour les Bouches du Rhône (13), 2 pour le Vaucluse (84), 2 équipes qualifiées pour les deux départements Alpes de Haute Provence (04) et Hautes Alpes (05) qui devront se regrouper pour cette épreuve.

Les deux places restantes seront attribuées aux deux meilleures équipes classées 2<sup>ème</sup> à l'échelon départemental (elles seront départagées en fonction de la somme des points classements des deux joueurs les mieux classés de l'équipe).

Les équipes seront placées dans un tableau KO de 12 à classement intégral régi par la règle suivante : mise en place des équipes à la somme des points classements des deux joueurs les mieux classés de chaque équipe, les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque département sont placés dans le demi-tableau opposé de l'équipe classée 1<sup>ère</sup> de leur département.

## **ARTICLE 7 : Tableau Incomplet**

S'il y a un nombre d'équipes engagées inférieur à 8, le Juge-Arbitre adaptera la formule pour que les participants(es) puissent jouer un minimum de parties.

## **ARTICLE 8 : Fin de la Rencontre**

Dans la catégorie Poussins Mixtes, toutes les parties sont jouées.

Dans les autres catégories, les rencontres se déroulent au score acquis. Dans le cas d'un tableau incomplet, le Juge-Arbitre pourra décider de faire jouer toutes les parties.

**Responsable de l'épreuve :**  
[jeunes@tennisdetablepaca.fr](mailto:jeunes@tennisdetablepaca.fr)